



## SOMMAIRE

p. 2 ÉDITO DU MAIRE

p. 3 SÉCURITÉ - CITOYENNETÉ - URBANISME

p. 4 TRAVAUX

p. 5-7 ENFANCE, JEUNESSE

p. 8 SANTÉ, SOLIDARITÉ, SOCIAL  
- ACTIVITÉS DU C.C.A.S.

p. 9 EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

p. 10 VIE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE

p. 11-12 MÉDIATHÈQUE

p. 13-14 ZOOM SUR... JÉRÔME JALLET

p. 15 HISTOIRE D'UN QUARTIER :  
FOUSSIGNARGUES

p. 16-17 TRIBUNE LIBRE

p. 18-20 EN BREF

## ÉDITO DE MONSIEUR LE MAIRE



Chères et chers concitoyens,

Le réchauffement climatique, l'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens. La guerre en Ukraine, un climat sanitaire incertain, une situation politique instable, les sujets de préoccupations sont nombreux en cette fin d'année 2022, et fragilisent notre quotidien. A cela, il faut ajouter ce puissant feu de forêt en juillet, ravageant plus de 650 ha de notre environnement. A ce sujet, je voudrais remercier l'ensemble des sapeurs pompiers qui sont intervenus sur notre territoire dans des conditions difficiles. "Courage et dévouement", ils ont fait honneur à leur devise.

Dans ce climat incertain, notre équipe municipale s'emploie à ce que notre ville reste le plus paisible possible. Une commune avec un environnement végétal exceptionnel pour offrir à nos populations un cadre de vie correspondant à leurs aspirations.

Actuellement, des chantiers sont terminés et d'autres sont en cours.

Le Centre culturel a rouvert ses portes après un chantier de 2 ans sur un financement à hauteur de 1,5 M€, aménagements extérieurs compris. Un outil culturel, sportif et associatif indispensable à notre commune pour le bien du plus grand nombre et de nos associations.

A cela, il faut ajouter les travaux d'entretien au quotidien dans les écoles, à l'espace sportif du quartier de Lalle, à l'espace Jacques Frizon, sur la voirie.

Nous nous sommes dotés d'un "glutton", en plus de la balayeuse, pour avoir un espace public propre.

Le lancement des travaux et les demandes de subvention pour la réhabilitation des réseaux en eau potable et eaux usées de la rue Ferrer et de la rue Victor Hugo seront les opérations majeures pour les mois à venir. Ils représentent un fort investissement et un chantier considérable.

Le soutien aux associations se concrétise par le maintien des niveaux de subventions, en dépit des contraintes financières de plus en plus lourdes qui pèsent sur la commune, et sans avoir recours à l'augmentation des taux de fiscalité.

Vivre une ville solidaire, où chacun(e) trouve sa place, voilà bien mon ambition jusqu'à la fin du mandat.

Aussi, je veillerai à faire respecter sur notre commune les valeurs de notre République. Elles sont la pierre angulaire de notre société et du vivre ensemble : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité et la solidarité.

Bonnes fêtes à toutes et tous, meilleurs vœux pour 2023.

Bernard PORTALES



bulletin municipal  
ISSN 1635-236X  
Directeur de la publication  
Jacques MOLLE  
Rédactrice en chef  
Christine ROUX  
Réalisation et impression  
Mairie de Bessèges  
Pl. du Général de Gaulle  
30160 BESSEGES  
04 66 25 00 01  
mairie@besses.fr

TOUTE L'ACTUALITÉ DE BESSÈGES SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE  
[besses.fr](http://besses.fr)

ET SUR LA PAGE FACEBOOK

Commission culture et festivités de Bessèges

## PROTÉGER SON HABITATION CONTRE LES FEUX DE FORÊT : L'OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

Le terrible incendie que nous avons subi au mois de juillet dernier nous a montré que le feu pouvait s'approcher dangereusement des habitations. Pour la première fois, un certain nombre d'habitants de notre commune ont dû être évacués en urgence. Cet événement, qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques sans le professionnalisme et le dévouement des pompiers, doit nous faire prendre conscience qu'il est indispensable de mettre en œuvre des mesures pour éviter qu'à l'avenir une telle situation se reproduise.

**L'obligation légale de débroussaillage (OLD) constitue l'outil le plus efficace pour protéger les constructions du risque feu de forêt.**

Cette obligation a été instaurée pour préserver les vies humaines, faciliter les interventions des pompiers, limiter les dommages, protéger le cadre de vie.

### En quoi consiste l'OLD ?

C'est le débroussaillage sur un rayon de 50 mètres autour de la construction à protéger : couper les herbes et les arbustes, mettre les arbres à distance 3 mètres les uns des autres, élaguer sur une hauteur de 2 mètres les arbres conservés.

### Qui est concerné ?

Le propriétaire d'une construction située à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'un massif forestier doit mettre en œuvre l'OLD y compris chez ses voisins, après les avoir informés et obtenu leur autorisation, si les limites de la zone à débroussailler s'étendent au-delà de la limite de propriété.

### Quelles sont les sanctions ?

Sanction administrative : mise en demeure d'exécuter les travaux suivie, en cas de non-respect de cette mise en demeure, de travaux d'office aux frais du propriétaire.

Sanction pénale : le non-respect de la mise en demeure du maire constitue un délit passible d'une amende de 30 € par mètre carré non débroussaillé.

Le défaut de réalisation de cette obligation de débroussailler constitue une contravention de 4ème classe passible d'une amende.



*Canadair en action pendant l'incendie de Bordezac-Bessèges*

## QUOI DE NEUF EN 2022 ?

L'année 2022 verra l'achèvement du Centre Culturel, cet espace ouvert à tous et cher aux associations de la ville. Cela aura pris un peu plus de temps que prévu mais nous pourrons profiter pleinement d'un lieu agréable et adapté à nos manifestations.



Entrée du bas au C.C.L.



Salle du haut du C.C.L.

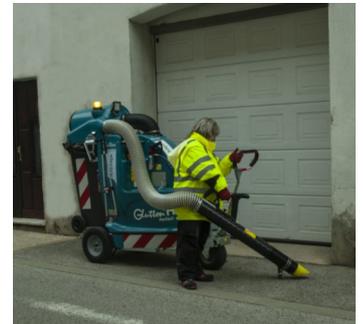
Concernant la ville, après l'achèvement de la nouvelle pharmacie, il y a eu le goudronnage des trottoirs rue de la Gare, le goudronnage de la rue Emile Zola, et la remise en état du terrain de basket extérieur à la Halle des sports.

Pour la partie eau et assainissement : le lancement d'une étude sur les schémas directeurs nous permettra de commencer les travaux de réhabilitation de la station d'épuration, et les travaux de réhabilitation des réseaux de la rue Victor Hugo et de la rue Ferrer. La remise en état du château d'eau du Castellas permettra une économie d'eau

de plus en plus précieuse avec l'évolution du climat et la diminution de la ressource en eau.

Tout au long de l'année, des travaux sont réalisés par le personnel communal afin d'améliorer et d'entretenir les locaux appartenant à la mairie, que ce soit les écoles, la halle des sports, le parc Frizon, ainsi que les infrastructures de la ville (barrières, arrêts minute, monument aux morts, etc...)

Après une année difficile avec notre balayeuse qui nous a privé de son efficacité concernant la propreté de nos rues, celle-ci fonctionne à nouveau correctement. De plus l'achat d'un "glutton" se rajoute afin de nettoyer au mieux notre ville.



Nous avons eu deux chantiers d'insertion, permettant la remise en état des barrières de trottoir ainsi que la peinture des barrières du centre médico-social et du monument aux morts.

Concernant l'éclairage public, nous changeons progressivement toutes les ampoules par des points lumineux à led permettant une économie substantielle sur la facture d'énergie.

La sécurisation des containers d'ordures ménagères se poursuit et continuera dans les années à venir avec le cerclage de ceux-ci afin d'éviter leur déplacement en cas de fort vent.

Le renouvellement de la benne à ordures a été effectuée par la communauté de communes à la demande de la mairie, l'ancienne ayant de plus en plus de difficultés à remplir son rôle.

L'espace Frizon a été partiellement remis en état et les travaux de réfection continueront en 2023 afin de permettre à toutes et à tous de disposer d'un lieu agréable, que ce soit pour les enfants et pour les adultes.

## RENTREE SCOLAIRE 2022

Cette rentrée 2022 est marquée par des changements importants au sein des établissements scolaires. En effet, Monsieur Laurent BONNEFOY, enseignant et Directeur de l'école de la Cantonade, puis directeur de l'école du Petit Villard pendant une dizaine d'années a fait valoir ses droits à la retraite. Il a été remplacé par sa collègue Madame Emeline BROUSSE, qui, elle aussi, après avoir assuré la direction de l'école de La Cantonade, est nommée Directrice du Petit Villard.

L'école de la Cantonade ne restera pas sans direction. Madame Magatte NIASS, Directrice d'école élémentaire en région parisienne et originaire du Gard a obtenu sa mutation pour Bessèges depuis cette rentrée. C'est avec plaisir que nous accueillons cette nouvelle enseignante et Directrice à la Cantonade.

Je tiens à souligner le travail de confiance que nous avons engagé avec l'éducation nationale et le fait que tous les postes d'enseignants ont été pourvus pour la rentrée sur les écoles primaires et maternelle de la commune.

Petit changement qui a son importance pour nos petits : l'après-midi, l'accueil des enfants à l'école maternelle se fait désormais à partir de 13h05 au lieu de 13h35. Cette demi-heure en plus permet aux enfants, notamment de 2 et 3 ans, un endormissement plu tôt à la sieste, ce qui, d'un point de vue physiologique, a un impact favorable sur leur bien-être.

En ce qui concerne le service de de garderie périscolaire, il reste inchangé et entièrement gratuit, BESSEGES demeurant l'une des très rares communes du grand territoire à assurer un service de garderie totalement gratuit, et ce depuis de très nombreuses années.

Au niveau des effectifs, nous maintenons une certaine stabilité avec au total 375 enfants scolarisés sur la commune, dont 168 collégiens.



Ecole du Petit Villard : départ à la retraite de Laurent BONNEFOY

## TRAVAUX



Comme chaque été, les agents des services techniques de la commune ont effectué des travaux dans les différentes écoles : peinture, plâtre, remplacement de toilettes, ... Les travaux les plus importants étant la réfection de l'étanchéité du toit terrasse, des toilettes et du préau de l'école du Petit Villard. Cet ouvrage a nécessité l'intervention d'une entreprise spécialisée pendant plus d'une semaine.

Aux vacances de la Toussaint, les services techniques ont installé une structure de jeux en bois pour les petits de la maternelle Hector Malot. Cette structure, conforme aux normes NF, vient, pour le plus grand plaisir des enfants, en complément de celle déjà existante mais vieillissante.

## RESTAURATION SCOLAIRE

En ce qui concerne l'inscription des enfants à la cantine, le logiciel prévu à cet effet ne nous satisfaisait plus entièrement ; aussi, nous avons opté pour un nouveau logiciel plus intuitif. Et Bessèges étant commune pilote quant à la mise en place de ce logiciel, cela nous permet de bénéficier de sa gratuité.

Toujours dans un souci de faciliter l'organisation des parents, en particulier les parents qui travaillent avec un emploi du temps variable, le délai minimum imparti pour réserver un repas est passé de 8 jours à 2 jours.

De plus, malgré l'inflation galopante sur le prix des consommables et des fluides, il a paru primordial à Monsieur le Maire et à sa majorité municipale, cette année encore, de ne pas augmenter le prix du repas de la cantine, ceci afin de soutenir les familles et leur pouvoir d'achat déjà bien entamé.

## ACTIVITÉS SCOLAIRES

L'année scolaire 2021-2022 a été marquée par de nombreuses actions au sein des établissements scolaires. De traditionnelles activités sont reconduites dans chaque école d'année en année telles que : les ateliers lecture, la fête d'Halloween, la fête de Noël avec la venue du père Noël et le spectacle pour tous les enfants offert par la municipalité de Bessèges (cette année, des marionnettes pour l'école maternelle), la galette des rois, la chandeleur, le carnaval, les randonnées en forêt, la participation au cross du collège, et bien d'autres choses encore.

Les enfants ont également bénéficié d'activités spécifiques comme :

- ⇒ Le rallye de l'environnement, en partenariat avec la communauté de communes, qui est un défi inter-écoles de collecte de piles et de canettes. Défi qui s'est clôturé par une matinée familiale et conviviale ponctuée autour d'ateliers et jeux pour petits et grands. Cette action a été réalisée au profit des Orphelins des Sapeurs-Pompiers. Pour faire suite à cette belle initiative citoyenne un projet de tri sélectif, dans les écoles, est à l'étude avec le service environnement de la communauté de communes.
- ⇒ La visite de la caserne des pompiers de Bessèges, avec explication des multiples missions des secouristes. Surtout, les enfants ont pu monter dans les différents camions ou ambulances pour leur plus grand plaisir.
- ⇒ Initiation au tennis par un professeur du Club de Tennis de Bessèges.
- ⇒ Des ateliers en Equilibre pour l'école maternelle en partenariat avec le Centre Social et Culturel et le service PMI du Conseil Départemental. A cette occasion, des ateliers de sophrologie et un espace Snoezelen pour les enfants ont été mis en place dans un cocon multisensoriel, ainsi que des actions à destination des parents autour de la parentalité, de la gestion des émotions, et de l'alimentation.

- ⇒ La participation des écoles à la Ronde des Œuvres, en partenariat avec l'Education Nationale, la Communauté de Communes et le M.I.A.O.U. Cette action permet d'associer les tableaux de l'artothèque de Nîmes avec les œuvres d'un artiste contemporain. C'est l'Insecte, street-artiste du territoire, créateur de la "Baleine" sur le parcours du M.I.A.O.U. de Bessèges, qui a été retenu. Cette expérience menée par une dizaine d'écoles du territoire de Cèze Cévennes est axée sur le développement culturel des enfants. Chaque école a réalisé sa propre représentation de l'œuvre "la Baleine", le tout en rapport avec une toile de l'artothèque. Et c'est tout naturellement que les œuvres de toutes les écoles ont été exposées à Bessèges (Mairie, médiathèque, pharmacie, Carrefour). Le vernissage, en présence de tous les enfants, s'est déroulé le 21 juin en plein air, dans la cour de la médiathèque.



- ⇒ Pendant les vacances scolaires, tous les enfants scolarisés sur la commune ont bénéficié d'ateliers de soutien scolaire du CP à la 3ème, dans les locaux de l'école du Petit Villard. Ces ateliers ont été organisés avec l'association "Accès pour Tous". Ils étaient animés par une enseignante spécialisée. L'objectif étant d'aider, d'apporter des outils aux enfants en difficulté au travers d'activités ludiques pour lever les principaux freins à l'apprentissage qui sont souvent la peur de l'échec, ou le manque de confiance en soi.
- ⇒ Participation, avec le Parc National des Cévennes, à un atelier "Insectes pollinisateurs" où les enfants ont pu créer un hôtel à insectes qui, par la suite, a été installé dans la cour de l'école.
- ⇒ Projet 3M (Mine - Mixité - Migration) en partenariat avec la Scène Régionale "la Maison de l'Eau", et l'artiste Florian PONTET alias "Zeklo" qui a permis un travail autour de la mine et du street art. A cette occasion, les enfants de l'école du Petit Villard ont réalisé de magnifiques fresques en lien avec la Mine. De plus, l'association Puits de Mémoire a travaillé avec les enfants sur la Mine et sur Bessèges d'antan au travers de photos d'époque.

## ZONES NON-FUMEURS AUX ABORDS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Par arrêté municipal, il est désormais **interdit de fumer ou vapoter** aux abords des écoles élémentaires et maternelles de la commune de Bessèges, aux jours et heures d'ouverture sur les temps scolaires et périscolaires (7h à 18h).

Le but premier étant de protéger la santé des enfants et d'éviter qu'ils s'adonnent à cette addiction dangereuse ; mais également de "dénormariser" la cigarette auprès des plus jeunes. En effet, moins les jeunes voient de personnes fumer dans leur environnement, moins cette addiction est banale.

De plus, cela permet également de sensibiliser les parents d'élèves.

Au-delà de la santé, cela va permettre de réduire le nombre des mégots jetés dans l'espace public, véritable pollution visuelle et environnementale.

Cette mesure sera accompagnée d'interventions d'éducation à la santé réalisées par le comité départemental du Gard de la Ligue contre le cancer auprès des classes de CM1 et CM2, en partenariat avec la commune.

## SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Au mois de mars, une semaine a été consacrée à la petite enfance. Le but étant de favoriser l'éveil artistique et culturel des enfants. A cette occasion, la commune a organisé un atelier cirque, le mercredi 23 mars 2022 dans les locaux de la médiathèque de Bessèges. Atelier offert par la municipalité aux enfants



de la commune, où, le temps d'un après-midi, les enfants ont découvert et se sont initiés aux différentes disciplines du cirque avec l'intervention d'une artiste circassienne. Cette journée particulièrement appréciée des enfants et de leurs parents est un premier pas dans le monde du cirque.

## TRANSPORTS SCOLAIRES

Plusieurs dysfonctionnements sur la ligne 230 Alès-Bessèges sont remontés jusqu'en Mairie. Les faits décrits concernaient essentiellement des problèmes de bus complets, d'élèves devant rester debout au détriment de leur sécurité. Considérant que se déplacer sereinement devrait être une priorité, la fiabilité du service devrait donc être la base, d'autant plus lorsqu'il est question de nos enfants.

Face à ce problème récurrent, au mépris des règles de sécurité, les élus ont interpellé par courrier le Président du Syndicat Mixte des Transports du Bassin Alésien (SMTBA), Monsieur RIVENQ.

Ce dernier a pris en considération notre requête et nous tiendra informé des suites qui, bien sûr, vous seront transmises.

Vous trouverez sa réponse ci-contre.

Syndicat Mixte  
Transport  
du Bassin d'Alès

SMTBA  
Affaire suivie par : Pierre VIGUIE  
Tél. : 04 66 56 10 82  
Réf : CR/PPV/MM-2022-54

Alès, le 27 octobre 2022

Mme Christine ROUX  
Adjointe au Maire  
Mairie de Bessèges  
Place Général de Gaulle  
30160 BESSEGES

ARRIVÉE LE  
08 NOV. 2022  
MAIRIE DE BESSEGES

**Objet : dysfonctionnements ligne Ales'Y 230**

Madame l'Adjointe au Maire,

J'accuse réception de votre courrier du 06 octobre 2022 dans lequel vous me signalez certains dysfonctionnements constatés sur la ligne Ales'Y 230.

Cette situation a retenu toute mon attention et j'ai chargé les services techniques du SMTBA de se rapprocher du délégataire au transport afin de faire le point sur ces dysfonctionnements.

Je ne manquerai pas de vous tenir informée.

Restant à votre écoute, veuillez agréer, Madame l'Adjointe au Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du SMTBA,  
**Christophe RIVENQ**

## OCTOBRE ROSE



Pour la deuxième année consécutive, la commune de Bessèges, s'investit pour Octobre Rose, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Nouveauté cette année, la campagne est dédiée à tous les cancers féminins. L'idée étant d'inciter toutes les femmes à se faire dépister et à récolter des dons au profit de la Ligue contre le cancer.

A cette occasion, Bessèges se pare de rose, les commerçants s'investissent au travers de collectes de dons, de tombolas. Et le Club Athlétique Bességeois participe à un match de foot caritatif au stade

Louis Baubet en faveur de la ligue.

L'ensemble des dons, d'une valeur de 581 euros, a été entièrement remis à l'antenne de la ligue d'Alès.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Ghislaine MARC  
adjointe déléguée au C.C.A.S.

Le C.C.A.S. se diversifie par de nouvelles et multiples actions qui concernent autant les seniors que les enfants :

- ⇒ ateliers mémoire : les mardis de 13h30 à 15h30 - RdC à la mairie
- ⇒ ateliers découverte initiation numérique, soit 8 ateliers du 18/10 au 20/12, pour les personnes non équipées d'outils informatiques (ordinateur, tablette) : les mardis de 15h30 à 17h - RdC à la mairie.
- ⇒ gym santé sénior : les vendredis de 9h30 à 10h30, salle d'animation médiathèque.

Cet été, plus d'une cinquantaine d'enfants ont participé à des animations gratuites. Pour clôturer les vacances d'été, un stage de cirque par le Salto a passionné les enfants à l'espace Jacques Frizon.

Afin de développer d'autres animations, le C.C.A.S. a créé une Amicale.

La Semaine Bleue a été riche en découverte par des renseignements au sujet de la retraite, la santé, des jeux pour solliciter les fonctions cognitives, la sécurité chez soi, dans une ambiance agréable autour de collations.

En partenariat avec le CCAS de Robiac-Rochessadoules, une marche douce a également été organisée au profit de l'association Les Mairaines (aide aux femmes atteintes d'un cancer du sein).

Le C.C.A.S. a honoré 4 centenaires.

Des liens se sont créés avec le Centre Social de la Vallée de la Cèze à travers le carnaval, le Corso, Halloween, et l'élaboration d'une carte dessinée par des enfants qui a été intégrée aux colis de Noël à destination de nos aînés.



Nicole PELLATAN (CCAS Robiac-Rochessadoules) et Ghislaine MARC (CCAS Bessèges)

Noël approche à grands pas et la commission "embellissement" met une nouvelle fois tout en œuvre afin de décorer notre ville et faire plaisir aux petits comme aux grands. Toute notre équipe s'est mobilisée afin de créer des sujets en bois originaux et de récupération (père Noël, ours, traîneau, ...). Cette année, aucune illumination de Noël ne sera installée pour des raisons liées au contexte économique mondial. Bien entendu, les rues, ronds-points et barrières de la commune seront décorés. Vous retrouverez à l'entrée de la ville les cyprès transformés en lutin. Les "casse-noisettes" monteront la garde sur le perron de l'hôtel de ville. Les enfants pourront à nouveau déposer leur lettre au Père Noël dans la boîte aux lettres installée à Carrefour Market.

La commission s'implique également dans le fleurissement de la ville : jardinières sur les ponts, plantations devant l'église, au monument des mineurs, aux quartiers de la Cantonade, de Lalle et Conroc.

Un banc et une potence réalisée par les services techniques ont été installés aux abords de la Maison Médicale. Des fleurs

réalisées avec des matériaux recyclés (roues de vélo) ont rejoint le cycliste du rond point de Foussignargues. A l'espace Frizon, la buvette a été rafraîchie au niveau charpente, barbecue, peinture, et des bancs en pierre ont été posés le long du jeu de boules.

Au quartier de la Sauvegarde, des pieds de vigne et un pressoir, restauré par "Charly et ses drôles de dames" ont rejoint le berger.

Le centre socio-culturel de la vallée de la Cèze s'est investi également à la décoration du rond point Polge, route de Lalle, en créant des robes éphémères.

La commission a plusieurs projets à venir pour embellir les quartiers oubliés.

Je tiens à remercier l'équipe de bénévoles pour leur créativité et leur dévouement.

Je réitère mes remerciements à mes "Drôles de Dames" ainsi qu'à François et Stéphane pour leur manutention.



## SPORTS

Notre commune est dotée d'installations sportives de qualité, enviées par bon nombre de partenaires.

Un gymnase, trois courts de tennis, deux terrains de football et deux salles polyvalentes composent notre offre en matière de sports pour les différentes associations.

### Bessèges basket Club

Après une année 2020 sous le signe de la Covid, et le maintien coûte que coûte des entraînements proposés aux jeunes, 2021/2022 démarrait avec beaucoup d'incertitudes.

Pour autant, cette saison a été la concrétisation du projet de formation du club inauguré 3 ans plus tôt avec d'excellents résultats :

Catégorie U9 : vice-champion du Gard (entraîneur Fanny FAUVEAUX assistée de Madyson BOUIH)

Catégorie U11 garçons : champion du Gard (entraîneur Fanny FAUVEAUX)

Catégorie U11 filles : championne du Gard (entraîneur Xavier SAINT MARTORY)

Catégorie U13 : participation au championnat régional

Pour les détectations départementales : équipe du Gard garçons : 3 bessègeois, équipe du Gard féminine : 1 bessègeoise.

Concours de shoots régional Rivesaltes "panier d'or U11" 6 qualifiés pour les finales, 1 bessègeoise finaliste.

Le club de Basket de Bessèges a obtenu cette année le label CITOYEN avec 2 étoiles.

Nul doute que la saison 2022/2023 apportera de nouveaux titres et assoira l'inscription des U13 et U15 garçons dans les championnats régionaux grâce au concours d'autres clubs du secteur par le biais d'une Coopération Territoriale de Clubs.

L'équipe de sport adapté en partenariat avec la Cézarenque se

poursuit pour la 4ème année.

A noter que le Bessèges Basket Club a, pour la 2ème année consécutive, connu une augmentation du nombre de ses licenciés.

Merci aux nombreux bénévoles, entraîneurs, à la municipalité qui permettent le bon fonctionnement de notre club, un des plus performants du Gard, qui rayonne à l'échelle régionale, ce qui nous remplit de fierté !

### Tennis Club de Bessèges

Le Tennis Club de Bessèges clôture l'année sportive 2022 avec un titre de champion du Gard dans la catégorie 15/16 ans filles. Cette équipe, composée de Lola et Maéva, a été sacrée championne du Gard le 11 juin au Grau du Roi.

Ce titre vient clôturer une année historique en nombre d'adhérents.

En effet, le club compte 105 licenciés dont 50 enfants à l'école de tennis dirigée par Emmanuelle DURAND. Un grand nombre d'équipes est engagé pour la saison 2023 dans les différentes catégories.

Le Tennis Club remercie la municipalité pour son soutien.

Notre commune peut se réjouir de posséder une offre sportive variée avec :

- Football (CAB)
- Club Pongiste Municipal
- Taekwondo
- Union Cycliste Bessègeoise
- Vélo Sprint
- Vis ton Sport

## ASSOCIATIONS

Bessèges possède, et a toujours possédé un fort tissu associatif. Celui-ci fait partie de nos richesses et favorise le développement de liens entre les habitants de notre commune. Malgré la période des travaux du Centre Culture et Loisirs, les associations ont pu, pour la plupart, continuer leurs différentes activités.

A ce titre, nous souhaitons remercier la mairie de Robiac-Rochessadoules pour le prêt de sa salle en faveur du Club Pongiste Municipal.

A travers cet article, l'ensemble de la Majorité Municipale souhaite remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au sein des différentes associations de la commune.

Je terminerai cet article avec une citation de Sherry ANDERSON : "Si le bénévole n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien mais parce qu'il n'a pas de prix".

Avec la fin des contraintes sanitaires liées à la Covid, la médiathèque a pu reprendre ses animations habituelles, en proposer de nouvelles et développer ses services aux usagers.

## LE PRINTEMPS DES POÈTES SUR LE THÈME DE "L'ÉPHÉMÈRE"

L'atelier d'aquarelle de l'association "Bessèges et ses arts", le Club Photo et le sculpteur J.-C. Caparros ont exposé leurs œuvres à la médiathèque du 30 avril au 30 mai.

La médiathèque a, quant à elle, présenté une sélection de haïkus que les visiteurs ont pu découvrir sur un arbre à poèmes.



## LA RENTRÉE LITTÉRAIRE



Elle s'est déroulée en 2 temps.

Tout d'abord en partenariat avec Radio 16 : 5 lectrices de la médiathèque ont chroniqué sur les ondes leurs coups de cœur. La diffusion a eu lieu du 24 au 4 novembre.

Ensuite, le 10 novembre, lors d'une après-midi littéraire : la Compagnie 1057 Roses a fait une lecture théâtralisée d'extraits de deux livres qui ont marqué cette rentrée. 6 lectrices ont aussi présenté, dans une ambiance conviviale, quelques romans.

Romans français ou étrangers, auteurs renommés, peu connus ou primo romanciers, il y en a eu pour tous les goûts !

## LES PRÊTS SURPRISES DE L'ÉTÉ

Très appréciée l'année dernière, cette initiative a été reconduite. Elle s'est déroulée du 21 juin au 21 septembre.

En plus des prêts habituels, les usagers ont pu emprunter un livre emballé de manière à ce que la couverture ne soit pas visible. Des mots clés sur une étiquette leur ont donné quelques indices tout en ménageant le suspens. Les usagers ont ainsi découvert des titres qu'ils n'auraient peut-être pas empruntés.

19 livres surprises ont été proposés, 45 prêts ont été effectués par 20 lecteurs.



## LA MÉDIATHÈQUE HORS LES MURS : NOUVEAU SERVICE POUR LES SÉNIORS

Les missions d'une médiathèque ne se limitent pas à ce qu'elle peut faire à l'intérieur de ses locaux. Elle doit aussi aller vers les publics éloignés du livre. Prendre en compte les problèmes de mobilité et développer un partenariat autour du livre avec différentes structures s'inscrivent dans cette démarche.

- ⇒ **Le portage de livres à domicile** a démarré en février 2022. Ce service s'adresse aux personnes qui habitent Bessèges et qui ont de la difficulté à se déplacer. 6 personnes en ont bénéficié et ont ainsi pu continuer à avoir accès à la lecture. Près de 150 romans ont été apportés, principalement des romans de terroir. Ce service est gratuit, seule l'inscription à la médiathèque est à payer. Pour plus d'informations, contactez la responsable de la médiathèque au 04 66 25 12 42.
- ⇒ **Un partenariat avec les deux maisons de retraite** de la commune a été mis en place. Les animatrices sont venues emprunter gratuitement des livres et des DVD pour les résidents. 30 livres (dont 15 imprimés en grands caractères) et 2 DVD ont été prêtés à 10 résidents.

## EVEIL À LA LECTURE POUR LES 0-3 ANS



Depuis le mois d'avril, des séances d'éveil à la lecture pour les 0-3 ans sont proposées à la médiathèque de Bessèges. Les enfants sont reçus en 2 temps : une séance pour les petits accueillis chez leur assistante maternelle le premier mardi du mois, et une séance dédiée à l'accueil parents/enfants **le premier mercredi du mois**.

L'objectif de cette activité est multiple : il permet de donner le goût des livres, de les manipuler, de regarder les images et d'en faire un objet essentiel de leur quotidien. La découverte d'histoires lues à voix haute stimule petit à petit leur curiosité et leur apprentissage du langage. Cette animation est également l'occasion de passer un moment ludique autour de jeux d'éveil spécialement choisis en fonction

de leurs âges. Les enfants qui n'ont pas encore une expérience en collectivité rencontrent des copains/copines et vivent un instant de partage et d'amusement.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Début de l'animation : 10h - durée 45 min à 1h - gratuit.

Pour plus d'informations et pour s'inscrire :

04 66 25 12 42 ou [christel.mediathèque30160@laposte.net](mailto:christel.mediathèque30160@laposte.net)



## DES JEUX DE SOCIÉTÉ À EMPRUNTER

Nouveau à la médiathèque municipale de Bessèges : venez jouer à nos nombreux jeux de société sur place aux horaires d'ouverture, ou bien les emprunter pour une semaine à la maison.

Pour petits ET grands !



TOUTES LES INFOS SUR LES JEUX ET LES MODALITÉS D'EMPRUNT AUPRÈS DE MATHIEU 04 66 25 12 42



EMPRUNTER CES JEUX DE SOCIÉTÉ C'EST POSSIBLE !



**N**é le 4 avril 1972 à ALES, Jérôme est marié et a 3 garçons de 14, 12 et 10 ans.

Il a effectué sa scolarité à Bessèges, puis il est parti à Marseille pour suivre un IUT "Hygiène et Sécurité", des études orientées afin de devenir officier de sapeur pompier.

Sa vocation est venue très jeune : son père, Christian JALLET, était

pompier volontaire à la caserne de Bessèges, Jérôme s'y rendait donc très souvent, dès son plus jeune âge. Et à 16 ans 1/2, le 1er janvier 1989, sous le commandement de Jean ALLIGIER, il intègre à son tour la caserne de Bessèges, comme sapeur pompier volontaire.

Son frère Olivier deviendra également pompier.

Le parcours professionnel de Jérôme confirme sa vocation :

- ⇒ 1993 : service militaire au bataillon des marins pompiers de Marseille
- ⇒ 1994 : est reçu au concours de lieutenant
- ⇒ 1995 : est recruté à Nice pour son 1er poste, dans une très grande caserne : 750 professionnels, 36 000 interventions par an. Il acquiert alors une grande expérience dans tout ce qui est management, gestion du personnel et surtout dans les interventions en milieu urbain.
- ⇒ En 2001, Jérôme a l'opportunité de revenir dans les Cévennes, auxquelles il est très attaché, car la caserne de St Ambroix vient de se créer, il est alors contacté pour y devenir chef de centre. Ce qui tombait bien car c'est à cette période que son épouse prend la gestion de la guinguette du Grand Tournant à Peyremale
- ⇒ En 2008, il est nommé adjoint au chef de centre à Alès, ayant obtenu en 2004 le grade de capitaine, puis en 2011 il réussit son examen de commandant.
- ⇒ De 2015 à 2018, il part à la Direction Départementale à Nîmes, s'occuper de toute la partie prévision, puis son directeur lui confie le groupement territorial Cévennes Aigoual où il a la responsabilité de 11 casernes : secteur Aigoual, Le Vigan, Sumène, Saint-Hyppolite du Fort, Saint-Jean du Gard, Lédignan, Alès, Saint-Ambroix, Bessèges, la Grand-Combe et Génolhac (900/950 personnes).

Cette année, il a entamé une formation pour devenir Lieutenant-colonel.

Jérôme s'est également spécialisé dans les feux de forêt, il est conseiller technique départemental du commando feux de forêts, le COGEOF, ainsi que dans la lutte contre les feux de forêt par le feu tactique : il s'agit de l'emploi du feu pour éteindre le feu. Cette

spécialité est née dans le département du Gard, et actuellement, les 2 formateurs nationaux sont le colonel Nicolas COSTE et Jérôme.

Côté loisirs : si plus jeune, Jérôme pratiquait le cyclisme avec le Vélo Sprint Bességeois et participait à des compétitions, aujourd'hui c'est en famille qu'il fait régulièrement du V.T.T.

**Jacques MOLLE :**

**C**omment as-tu vécu le feu de cet été, à la fois en tant que Bességeois et en tant que professionnel ?

**Jérôme JALLET :**

**"**La partie sentimentale vient seulement après, c'est le côté professionnel qui prime, c'est-à-dire que je ne fais pas de différence entre un feu à Bessèges ou un feu à Nîmes, à Alès ou à Uzès.

Le lieutenant-colonel COSTE, qui a pris le commandement des opérations, me confie le secteur qui part du départ de feu et qui couvre toute la partie de Bordezac jusqu'à la caserne de Bessèges, où le feu est descendu, car je le connais très bien grâce à ma pratique du VTT.

Mais j'ai eu la chance également d'avoir pu faire une reconnaissance avec l'hélicoptère, et très rapidement je vois où se situe le feu et les enjeux.

On a affaire à un feu dans des conditions particulières, c'est ce qu'on appelle des feux convectifs : des hygrométries très basses, un vent qui est modéré et des températures hautes, donc on est soumis à des sautes de feu importantes et c'est d'ailleurs ce que l'on a vécu.

En tant que pompier volontaire, des feux sur la commune de Bordezac j'en ai fait beaucoup, mais jamais ces feux ne sont rentrés dans la ville comme celui-ci ! Il est très probable que ces conditions météorologiques soient liées au changement climatique, ce qui implique qu'il va falloir malheureusement s'habituer à affronter ce genre de feux.

Face à l'ampleur de l'incendie, il est évident que les casernes de Bessèges, Génolhac, et Saint-Ambroix ne suffiront pas, il est donc aussitôt fait une demande de renfort important auprès du centre opérationnel départemental, et grâce à la mutualisation du COZ (centre opérationnel zonal) qui est situé à Marseille, des moyens arrivent de partout (le Rhin, l'Auvergne, etc.) et très rapidement, ces moyens qui sont déjà pré-positionnés en période estivale dans le Sud de France, viennent en renfort.

Cela nécessite de l'organisation : mettre en place la restauration, fournir le carburant, etc., et surtout pré-positionner ces renforts, ce qui a pu se faire rapidement grâce à notre très bonne connaissance du secteur.

Je tiens à souligner également la participation de la population,

une population qui était résiliente, c'est-à-dire qui nous a aidés, qui a informé les pompiers, qui est restée pour éteindre dans les jardins afin que le feu ne se propage pas aux bâtiments.

Quand on fait le bilan de ce feu, je crois qu'il est positif, en ce sens qu'il n'y a pas eu de blessé, ce qui est rare sur des feux de 650 hectares, ni de bâtiment détruit à 100% (seuls 2 garages dans la forêt ont été touchés)

D'un point de vue personnel : j'étais engagé dès le 1er jour et bien sûr, j'ai passé la 1ère nuit sous le feu, alors le lendemain matin, les collègues de Nîmes ont pris la relève, me disant d'aller me reposer. Je suis allé dormir 2-3 heures, mais très rapidement, je suis revenu en civil, ici à la mairie, et j'étais réengagé le lendemain en tant que commandant des opérations de secours. Il y avait encore 700 pompiers sur les lieux, et là on commence à prendre conscience de l'étendue des dégâts, et à penser à cette végétation que l'on connaît, à cette forêt dans laquelle je vais me ressourcer, et la prise de conscience est encore plus forte lorsqu'à l'issue de l'interdiction d'accès aux massifs, j'y suis retourné en V.T.T. et là je dois avouer qu'on a les larmes aux yeux devant les dégâts.

Toutefois, il faut savoir que la forêt méditerranéenne s'est construite avec le feu. Le feu est dans la nature, donc il ne faut pas désespérer. Je suis d'ailleurs revenu 2 -3 mois plus tard et des pousses de verdure apparaissaient déjà, la forêt va se régénérer.

Mais il faudra être vigilant pour que ces événements-là ne se reproduisent pas trop souvent, pour que les feux ne soient pas aussi conséquents, car il faut penser aux générations futures...

D'autre part, quand on fait ce métier-là, un mot est essentiel : l'humilité. Il faut en effet rester humble face à des événements tels que les incendies, les inondations, et rendre hommage à tous les acteurs, notamment les sapeurs pompiers volontaires, de Bessèges et d'ailleurs, qui ont fait de ce métier leur passion. Moi, ma passion c'est de faire du vélo, la leur, c'est d'être pompier volontaire en plus de leur travail, et je crois que pour cela il faut leur rendre hommage car, sans eux, on ne ferait pas grand-chose."

**Jacques MOLLE :**

*Evoquons maintenant un autre point important : le départ du commandant actuel de la caserne de Bessèges, qui sera remplacé par un nouveau commandant, jeune. Il me semble que cela souligne l'importance de notre caserne, et soit le signe de sa pérennité ?*

**Jérôme JALLET :**

"Oui, incontestablement ! D'ailleurs, la question de la pérennité ne se pose même pas au sein du Groupement



Territorial, car Bessèges est un point stratégique du nord du département.

Il s'agira en effet d'un jeune chef de centre, le lieutenant Patrick LARRATA qui connaît bien le secteur, car il a été pompier volontaire à Génolhac puis à Alès. Il a ensuite réussi le concours d'officier, et cela fait 3 ans maintenant qu'il est officier à Nîmes. Cette nomination apportera probablement un nouveau souffle, une nouvelle énergie à la caserne.

L'année 2022 sera donc une année charnière : entre ce grand feu, qui restera dans les annales à Bessèges, et le changement de chef centre, mais avec de bonnes perspectives pour l'avenir grâce à une équipe dynamique."

**Jacques MOLLE :**

*Je te laisse conclure avec quelques mots personnels, et nous rendons hommage à Christian, ton papa, qui nous a quitté.*

**Jérôme JALLET :**

"Oui, je remercie mon père, mes parents, qui m'ont transmis cette passion, ainsi qu'à mon frère Olivier, qui est également devenu pompier.

Il faut encourager les jeunes à vivre leurs rêves : pour ma part, je suis entré pompier volontaire et je suis maintenant cadre supérieur (commandant)

Quand on a envie, en se donnant les moyens on y arrive, c'est la passion qui l'emporte sur le reste. C'est le message qu'il faut transmettre aux jeunes

Enfin, bien que je réside à Meyrannes, Bessèges reste ma ville de cœur : où que j'aille en France ou à l'étranger, quand on me demande d'où je viens, je réponds : Bessèges."

## FOUSSIGNARGUES : PETIT HISTORIQUE



**H**istoire d'une petite commune cévenole, située à environ 30 km d'Alès (ALAIS capitale des Cévennes !) et limitrophe des communes de Bessèges, Gagnières, Courry, Robiac, Meyrannes.

Une première pétition du 16 août 1896 des habitants de ce petit coin des Cévennes, las de dépendre de leurs voisins, pour s'ériger commune à part entière, sera suivie de beaucoup d'autres.

En mai 1900 nouvelle pétition adressée au Conseil Général qui donne un avis favorable à cette demande. Avis resté sans suite (l'Administration et ses lenteurs !).

Le 11 juillet 1903, on remet ça, sans plus de succès... Troubles et agitations de la population qui demande le 17 avril 1904 l'accélération du dossier... L'inventaire des biens et lieux est alors demandé par les autorités afin de clamer les "meneurs d'idées fixes".

Une période d'accalmie suit cette décision. Mais le 1er août 1923, une nouvelle pétition est déposée auprès des autorités départementales, et là on va enfin (!) régler ce problème d'indépendance à l'amiable.

La Compagnie des Mines est chargée de fixer les limites de la nouvelle commune et enfin, le 8 juillet 1926, Foussignargues devient commune indépendante et à part entière, avec les hameaux ainsi désignés de : Le Village, Boniol, Les Genestes, Revêty, Les Combes, Castillon (qui garde les ruines de sa tour datant de 1211) Charbes, La Nouvelle (avec son couvent des Clarisses), le Bas Travers (La Sauvegarde actuelle), Les Mas Soulier et Serret.

1er Maire désigné : M. Isidore BORNE (qui sera suivi par M. Louis NICOLAS, M. Armand ARNAC et Mme Michèle JOURDAN).

Foussignargues restera commune indépendante pendant 1/2 siècle jusqu'en juin 1972 où elle succombera aux "instincts envahisseurs de Bessèges" (mention portée sur les archives !)

Pendant ce 1/2 siècle, la commune avait réussi malgré ses petits moyens financiers (commune de petits éleveurs et agriculteurs avec peu de commerces et sans industrie) la réalisation de la construction de l'église en 1930 (puis de la chapelle de Notre Dame de la Sauvegarde dans les années 60 avec l'abbé BORELLY), du cimetière, de l'école (2 classes) de la mairie, des ponts de Revêty sur la Cèze, de Charbes et Boniol sur la Ganière (orthographe autre que la commune voisine), la passerelle de Charbes (avec Bessèges et Robiac), le pont ferroviaire de la Nouvelle où passait le train qui, parti de Robiac, emmenait les voyageurs vers l'Ardèche puis Paris, la gendarmerie qui n'était pas à Bessèges mais bel et bien à Foussignargues, établi le réseau d'eau potable après les inondations de 1958, le camping à l'initiative de J. FRIZON, 1er adjoint de la commune, sur un terrain acheté à M. REYNAUD domicilié à Gagnières.

Bref, une petite commune qui sera finalement rattachée au chef-lieu de canton Bessèges en juin 1972 (voir plus haut) après une pétition générale des deux communes, des réunions houleuses et des élections très mouvementées, cette fusion qui intéressait surtout Bessèges qui cherchait "des terrains disponibles à la construction" et des habitants des quartiers les plus limitrophes à Bessèges. Et ainsi les 714 habitants de Foussignargues vinrent s'ajouter aux Bességeois.

Mais avec la diminution de la population due aux fermetures de la mine, de l'usine de métallurgie, de Cacharel, etc.. Foussignargues vit disparaître peu à peu : le couvent des Clarisses, la mairie, l'école, la gendarmerie, l'église et la chapelle (fermées), reste bien sûr le cimetière avec son pauvre monument aux morts bien délabré.

Ainsi va la vie de nombreux petits villages de France, mais en revanche, des maisons se sont construites sur ces terres agricoles délaissées et peut-être même en y regardant bien, plus de constructions neuves qu'à Bessèges même : lotissement à Boissilles, Charbes, Mas Soulier et Serret, etc..., parc de loisirs sur l'ancien camping de La Nouvelle. Les terrains de Foussignargues ont donc bien été utiles à la commune de Bessèges.

*Renseignements recueillis après recherches dans les archives communales et paroissiales de Foussignargues.*

## UNION ET AVENIR

Dans le bulletin municipal n°9 de décembre 2021, nous évoquions les difficultés du moment liées à la situation sanitaire. Nous pouvons désormais dire, sans toutefois que cette situation soit totalement derrière nous, que nous avons moins de souci de ce côté-là.

D'un point de vue local, nous voulons revenir sur les incivilités et, notamment, les crottes de chiens. La commune a décidé de lutter de manière très efficace contre ce fléau en se dotant notamment d'une machine (Glutton) qui élimine et rend propre le domaine public.

Un autre point que la Municipalité a décidé de prendre "à bras le corps" : la végétation dans le lit de la Cèze. Après notre intervention, le Syndicat Mixte AB Cèze a fait le nécessaire pour remédier à ce problème.

L'autre satisfaction de la majorité municipale : l'ouverture en cette fin d'année du C.C.L., lieu emblématique de notre ville, où se déroulent de nombreuses manifestations. En plus de la réhabilitation de ce bâtiment, l'aménagement extérieur a été réalisé dans un souci de sécurité (installation de 2 plateaux ralentisseurs destinés à faire ralentir les automobilistes). Dans le même secteur, la rénovation de la Poste marque la stabilité et la pérennisation d'un service public, essentiel en milieu rural, à laquelle s'ajoute l'installation des "Ambulances Cévenoles" à l'ancienne "Maison Polgé".

Dernièrement, la rue de la République a vu l'arrivée d'un nouveau commerce : le "Biscuits de MUMU"; signe supplémentaire qui laisse à croire en un avenir meilleur pour notre commune.

Les travaux de réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement à la rue Victor Hugo et à la rue Ferrer interviendront en 2023.

Le montant de ces travaux étant conséquents, des dossiers de demandes de subventions ont été déposés auprès de nos partenaires traditionnels : le Département et l'Agence de l'Eau. A l'heure actuelle, nous ne connaissons les montants des participations de ces deux structures uniquement pour la partie Assainissement. Car la notification de ces aides est liée à l'avancée de nos démarches dans la réalisation de nos schémas directeurs, et seul le cahier des charges pour le schéma directeur d'assainissement a, pour le moment, été validé par les services concernés.

Nul doute que le taux de participation de ces organismes nous sera communiqué d'ici peu pour la partie "Eau potable" ; ainsi la consultation pourra être lancée et les travaux démarrer.

Enfin, nous ne pouvons pas clore cet article sans évoquer le feu de forêt qui a ravagé 650 hectares de notre territoire, bien que nous n'ayons à déplorer, bien heureusement, aucun dégât humain ou matériel.

Une fois de plus, les sapeurs-pompiers ont fait preuve de vaillance et de professionnalisme, et nous pouvons les remercier pour leur travail.

Sur le sujet, une formation sera donnée aux élus sur la prévention et la maîtrise des incendies. Formation qui permettra à chacun et chacune d'appréhender la situation d'une façon plus maîtrisée.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2023.

«Je préfère l'avenir au passé, car c'est là que j'ai décidé de vivre le restant de mes jours» (Victor HUGO)

## ENSEMBLE POUR BESSÈGES

L'année vient de s'écouler avec un peu plus de quiétude pour le groupe d'opposition "Ensemble pour Bessèges", qui continue malgré les difficultés rencontrées à travailler pour les Bességeois afin d'entendre leurs besoins et leurs avis.

Toutefois à ce jour, nous regrettons le fonctionnement des commissions mises en place par la mairie, par le peu de convocation, le manque d'informations et très peu de communication. Nos propositions sont très rarement entendues, et n'ont souvent pas de réponse. Nous nous retrouvons devant le fait accompli.

La majorité répondant rarement à nos demandes, l'échange étant particulièrement difficile avec Monsieur le Maire et un conseil enregistrant de fait toutes les décisions prises avant le Conseil Municipal sans aucun débat.

Nous souhaitons tout simplement rappeler et sans aucune polémique, l'obligation d'égalité de traitement entre les groupes du Conseil Municipal. La Démocratie ce n'est pas uniquement suivre le minimum imposé par la loi, c'est aussi de mettre en place des moyens de vivre ensemble.

L'association créée par Ensemble pour Bessèges nous a permis de réaliser plusieurs manifestations pour l'année 2022 :

- ⇒ une journée champêtre avec un vide grenier et de nombreux participants dont des artisans d'art, mais surtout de pouvoir échanger avec les bességeois venus nombreux et en toute convivialité. Elle sera reconduite en 2023.
- ⇒ une conférence sur la laïcité avec Monsieur PENA-RUIZ, philosophe et auteur de plusieurs ouvrages, (80 participants) a eu lieu aux Fumades, le centre culture et loisirs de Bessèges n'étant pas opérationnel à cette date.
- ⇒ Le 9 décembre, journée nationale de la laïcité, une exposition sur 3 jours sur le travail réalisé par Monsieur Gilles ROUMIEUX (professeur d'histoire et géographie à Alès) et ses élèves en classe de 5ème sur Samuel PATY.

Malgré cette période difficile économique et sociale, nombreux projets sont en cours pour l'année à venir. Nous restons à votre écoute pour réaliser avec vous d'autres manifestations culturelles et festives.

Nous continuerons sans relâche à travailler ensemble, sur toutes les demandes que vous voudrez bien nous apporter pour le mieux vivre à Bessèges.

Le groupe Ensemble pour Bessèges vous présente ses vœux pour 2023.

## ● APPLICATION POUR SMARTPHONE ILLIWAP : POUR RECEVOIR LES INFORMATIONS DE LA COMMUNE

Un nouveau moyen de communication vient d'être mis en place par la Communauté de Communes de Cèze Cévennes, à disposition de toutes les communes du territoire.

Il s'agit d'une application à télécharger sur les téléphones portables afin de recevoir toutes les actualités.

Cette application permet également à la mairie de diffuser rapidement les informations en cas d'alerte météorologique ou d'incident majeur.

Pour plus d'informations concernant son installation, vous pouvez contacter la mairie au 04 66 25 34 75.



### Guide du citoyen

## Suivre l'actualité de ma commune

À DESTINATION DES CITOYENS



Mairie de Bessèges

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? ”

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES!**

### 01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP

Sur **Google Play** (Android) | Sur **AppStore** (iOS) | Sur **App Gallery** (Huawei)

### 02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application **OU** Scannez le QR Code via le lecteur intégré



### 03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune

### RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

**Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.**



### LES AVANTAGES!

- GRATUITE**: Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION**: Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ**: Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

# EN BREF

## ● RECYCLAGE DES EMBALLAGES MÉNAGERS : EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les consignes de tri vont changer. Nous pourrons déposer **tous nos emballages** sans exception dans la colonne de **couleur jaune** !

### À TRIER

**TOUS LES PAPIERS ET EMBALLAGES EN CARTON**



### À TRIER

**TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET BRIQUES ALIMENTAIRES**



**LES BONS GESTES :**  
Bien les **vider**, inutile de les **laver**, déposer dans le bac **séparés** les uns des autres et sans sac.

En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles



Tous les sacs et sachets



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les films

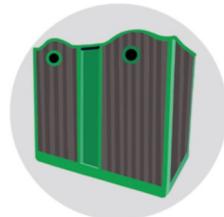


Tous les pots et boîtes



### À TRIER

**TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE**



### À JETER



**AUTRES DÉCHETS À RAPPORTER DANS UN POINT DE COLLECTE ADAPTÉ**

### • SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

A cette occasion, la municipalité a participé, pour la deuxième année, à cette initiative DUODAY qui représente une opportunité pour une personne en situation de handicap de passer une journée d'immersion dans un milieu professionnel. Après le succès de l'année dernière, cette année nous avons accueilli une personne durant une semaine entière au sein des établissements scolaires, et non pas un seul jour comme préconisé. Occasion de changer notre regard et, ensemble, dépasser nos préjugés.

### • MATINÉE DE L'INTERIM À BESSEGES

Le Relais Emplois De Cèze Cévennes, en partenariat avec les agences d'intérim Adéquat, Interaction, Manpower, Menway, Proman, Start people et le Relais Emploi de Les Mages, organise **une matinée de l'intérim le vendredi 6 janvier 2023**.

Cette matinée se tiendra à **Bessèges**, à la salle du bas du centre culturel.

**De 9h à 9h30, une information sur l'emploi en intérim** sera assurée par les agences d'intérim présentes. Ensuite les participants pourront rencontrer les agences et candidater à leurs offres lors du **Job dating** prévu jusqu'à 11h45.

### • NOUVEAU : COURS DE THÉÂTRE À BESSÈGES

Jannick POLO, professeur de théâtre de la compagnie Art'Scénic, a mis en place des cours depuis la rentrée.

Descriptif des cours : diction, souffle-voix, écoute et concentration, expression corporelle, mime et improvisations, répétitions de spectacles joués en juin 2023.

Enfants (à partir du CE2) : mercredi de 14h30 à 16h

Adultes : lundi de 20h à 22h

Collégiens : mercredi de 16h30 à 18h30

Séniors (> 75 ans) : mercredi de 10h30 à 12h30

Lycéens : mercredi de 19h à 21h.

Tarifs enfants : 1h30 par semaine, 256 € l'année, après un ou deux cours d'essai

Tarifs autres cours : 2h par semaine, 300 € l'année, après un ou deux cours d'essai

Informations et inscriptions : **06 89 51 54 45 - jannick.polo@yahoo.fr**

### • BESSÈGES ET SES ARTS : INITIATION AQUARELLE ET DESSIN

L'association Bessèges et ses Arts qui a vu le jour en octobre 2019 compte maintenant plus d'une dizaine d'aquarellistes. C'est sous les conseils et le savoir faire du professeur d'aquarelle Nicole FINIELS que les artistes se réunissent tous les mardis à la salle d'animation de la médiathèque le matin pour des cours de dessin de 10h à 12h et l'après midi pour des cours d'aquarelles de 14h à 17h.

Contact : Claire GRANGEON, présidente : 07 50 60 12 67

### • RADIO 16 FÊTE SES 40 ANS EN 2023

La radio locale et associative de la Haute Vallée de la Cèze fêtera ses 40 années d'existence le 1er avril 2023 !

Depuis sa création, RADIO 16 est vouée à la communication de proximité, elle est donc au service du terroir et de ses habitants. L'information locale y fait l'objet de rendez-vous quotidiens. Les différents aspects de l'actualité politique, économique ou culturelle y sont éclairés autant que possible par des acteurs de la vie locale, sollicités par téléphone ou accueillis en studio. Des tranches horaires réservées permettent aux associations de prendre librement la parole pour présenter leur activité et débattre avec les auditeurs de sujets de société comme l'éducation, la santé, le sport...

Radio 16 participe également au rayonnement de la région, notamment dans le développement du tourisme, en accompagnant les acteurs de la vie associative et touristique dans la communication de leurs projets.



Contact : Centre Paul Eyriac - rue Dr Paul Vermale 30160 BESSÈGES - Tél. 04 66 25 26 95